



Technicien ou technicienne du spectacle (F/H/X)

ET SI C'ÉTAIT VOUS!

La Province de Namur recrute un agent ou une agente technique – technicien ou technicienne du spectacle / régie son et lumière (F/H/X) pour le Service de la Culture

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du/de la candidat.e
- Lieu de travail principal : Service de la Culture – 5000 NAMUR
- Contrat : Contrat de remplacement
- Votre candidature est attendue pour le 9 septembre 2026 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache :

La culture doit, dans le contexte socio-économique actuel, être porteuse d'enjeux sociétaux, politiques et économiques. Par la diversité de ses champs d'action (arts plastiques, lecture publique, musique, danse, cirque, théâtre), le Service de la Culture a pour mission de sensibiliser à tous les arts dans le but de développer le sens critique en toute intelligence et liberté, de contribuer à l'épanouissement et au développement de l'individu.

Les priorités d'action sont les pratiques émergentes, la diversité des champs d'action, la pluralité associative, la sensibilisation à tous les arts, la collaboration avec les acteurs culturels de la Province, la recherche de moyens techniques et financiers, la création d'un lieu de référence en matière culturelle en province de Namur (le Delta) avec une attention particulière est portée au public jeune et au public dit « fragilisé ».

Le Delta occupe un espace stratégique au cœur de la Ville de Namur et permet un rayonnement des activités du service au sein du territoire de la Province, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et au-delà.

Votre mission / Vos missions

Dans sa spécialité professionnelle et sous l'autorité du responsable technique, le la technicien-ne participe à la conception et met en œuvre les dispositifs techniques nécessaires à la conduite et à la sécurité d'un spectacle ou d'un événement.

Il-Elle est garant-e du respect des conditions d'utilisation du matériel, de l'application des normes de sécurités pour le personnel et le public.

Il-Elle est garant-e d'un bon environnement, de l'hygiène et la salubrité du site ainsi que d'un bon cadre de vie.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse :

carriere2@province.namur.be

Remarque :

Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe** !



Votre profil

Procédure de recrutement :

- Être titulaire d'un certificat de l'Enseignement Technique Secondaire Supérieur en rapport avec la fonction à exercer
- Être titulaire du permis de conduire B

Posséder une expérience indispensable dans le domaine du son tant sur plateau qu'en studio (spectacles/événements)

Avoir une bonne connaissance dans les domaines de la lumière, électricité, audiovisuel, etc. est un atout

Avoir une bonne connaissance de l'anglais et/ou du néerlandais est un atout

Avoir une connaissance approfondie des différents matériels et caractéristiques techniques de fonctionnement dans le domaine de la sonorisation et de la lumière

Avoir une bonne connaissance des logiciels, des matériels des régies son et studios d'enregistrement

Avoir connaissance des normes d'hygiène, de santé et de sécurité

Connaître les gestes de premiers secours

Connaître l'Institution provinciale et le rôle du Service de la Culture sur l'ensemble du territoire

Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.

La procédure de sélection

Les candidats et candidates seront conviés à un entretien oral permettant d'évaluer la motivation, la perception de la fonction et vos compétences techniques et comportementales.

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be

Nous vous voulons dans notre équipe !

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps partiel 3/5ème (22 heures et 48 minutes par semaine)
- Type de contrat : Contrat de remplacement
- Estimation de la rémunération : un agent ou une agente technique est rémunéré.e par l'échelle barémique D7
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 0 année d'ancienneté à 3/5^{ème} temps : 1.869,83 €
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 6 années d'ancienneté à 3/5^{ème} temps : 2.116,98 €

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse carriere2@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Possibilité de télétravail après la période d'écologie nécessaire ;
- Remboursement de 0,37 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse carriere2@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines, rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 9 septembre 2026 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Mathilde GAUTIER au 081/77 51 56 ou via l'adresse mail mathilde.gautier@province.namur.be